



Conseil des Prud'hommes de Bobigny

Par **electrode**, le **02/05/2013** à **00:30**

Bonsoir, je souhaiterais savoir si quelqu'un connaît les durées d'attente des délibérations pour le Conseil des Prud'hommes de Bobigny. Je sais qu'entre Nanterre, Paris et Bobigny, les délais sont différents. On m'a également parlé du fait qu'il est possible de demander un délibéré rapide, de combien cela le raccourcirait-il ? Merci de vos réponses !

Par **DSO**, le **02/05/2013** à **12:23**

Bonjour, Les délais sont variables. Vous pouvez demander au Conseil de Prud'hommes que vous devez saisir quelle est la durée en moyenne d'une décision. Par ailleurs, ce n'est pas comme à la Poste, il n'y a pas de délai lent ou rapide. Il y a une procédure qui est plus rapide, c'est le [s]référé[/s], mais cette procédure est spécifique à des demandes qui ont un caractère d'urgence et qui ne sont pas sérieusement contestables. Cordialement, DSO